

La COQUELUCHE

Madame,

La **coqueluche** est une **maladie respiratoire très contagieuse**.

Les cas de coqueluche les plus graves s'observent chez les **nouveau-nés** et **nourrissons de moins de 2 mois** contaminés par l'entourage (parents-enfants).

La meilleure prévention est la vaccination, mais un vaccin effectué à l'adolescence ou dans l'enfance ne protège pas à vie.

Depuis avril 2022, la Haute Autorité de Santé (HAS) recommande la **vaccination de la femme enceinte, entre 20SA et 36SA**, afin d'améliorer le transfert des anticorps de la mère vers l'enfant, via le placenta. Ceci permet une meilleure **protection du nouveau-né**.

Si la vaccination n'a pas été faite pendant la grossesse et que vous n'êtes pas à jour pour cette vaccination, il est recommandé de la faire dès que possible en post-partum.

La vaccination contre la coqueluche est possible pendant l'allaitement.

La protection du nouveau-né passe aussi par la **vaccination de l'entourage** (frères et sœurs, père), l'injection doit dater de moins de 10 ans. Si ce n'est pas le cas une mise à jour du vaccin est à faire avant la naissance de l'enfant.